

Profession de foi CCP des Personnels de Direction

Dès réception du matériel
de vote,
et au plus tard :

le 5 avril 2016

Je vote



Le 5 avril prochain les personnels de direction des EPLEFPA vont être amenés à élire leurs représentants. Le SNETAP-FSU, première organisation syndicale dans le secteur de l'enseignement agricole tire sa force de son caractère multicatégoriel. C'est ce qui lui permet d'organiser la solidarité entre les différentes catégories de personnels, qu'ils soient enseignants, administratifs, techniciens, ouvriers ou personnels de direction.

Souvent mis en difficulté dans l'exercice de leur métier par l'indigence des dotations en personnels de leurs établissements, les directeurs d'EPL sont aujourd'hui bien mal reconnus, que ce soit par leur statut fragile, leur déroulement de carrière, leur rémunération ou leurs conditions de travail. A cela s'ajoute la perte de pouvoir d'achat que subissent tous les fonctionnaires depuis presque 6 ans du fait du gel du point d'indice.

C'est pour faire avancer ces revendications que le SNETAP-FSU présente aujourd'hui à la commission consultative paritaire (CCP) des personnels de direction, une liste de candidats tous en fonction dans les établissements. Pour le SNETAP-FSU, être en fonction est essentiel pour connaître les réalités des métiers de directeurs d'EPL, dans toutes leurs facettes et défendre ses pairs. Nous avons tenu à constituer également une liste représentative de la diversité des fonctions exercées par les personnels de direction (directeurs, adjoints, en formation initiale, continue, apprentissage ou sur les exploitations et ateliers technologiques).

Alors, dès réception du matériel de vote et au plus tard le 5 avril prochain, pour être défendu et contribuer à améliorer votre carrière et vos conditions de travail, votez et faites voter pour la liste présentée par le SNETAP-FSU.

Pour :

1. La défense des valeurs du service public
2. Une organisation syndicale multicatégorielle
3. La poursuite de l'action engagée
4. La défense d'un métier difficile et fragilisé
5. Vous défendre et vous accompagner dans votre carrière et votre mobilité

Avec :

- Le souci permanent de la transparence et de l'équité
- Des élus disponibles et à votre écoute
- La force d'un syndicat majoritaire

Nos revendications :

- **Un corps pour un métier :**

- Un véritable statut du corps qui assure la pérennité des rémunérations quelles que soient les missions
- Une véritable reconnaissance des adjoints notamment dans leurs promotions (1ère classe et hors classe)
- Un calendrier des mobilités permettant des mutations acceptables pour l'agent et sa famille

- **Une vie quotidienne à améliorer**

- Un soutien et un accompagnement de la hiérarchie face à la complexité du métier
- Un véritable dialogue social
- Des équipes de direction stables et complètes
- Conforter l'autonomie des EPLEFPA

**Votez et faites voter pour la liste
présentée par le Snetap-fsu**



Personnels de direction hors classe

DENIS Gilles	EPLEFPA du Loiret	Directeur
GERMOT Alain	EPLEFPA Clermont-Ferrand	Directeur
GREINER Daniel	EPLEFPA La Roche-sur-Yon	Directeur
FORCE Thierry	EPLEFPA Saint Gaudens	Directeur

Personnels de direction de 1ère classe

CHAMPIN Luc	EPLEFPA des Combrailles	Directeur
PERS-PHILIPPOUX Laurence	EPLEFPA de Brive	Directrice
CHERET Pierre	EPLEFPA Pau-Montardon	Directeur adjoint (D4)*
CAVITTE Pascal	EPLEFPA Tulle Naves	Directeur

Personnels de direction de 2ème classe

LABAN DE NAYS Hélène	EPLEFPA Pau Montardon	Directrice adjointe (D2)*
TRICOU Thierry	EPLEFPA du Périgord	Directeur adjoint (D3)*
DESPRES Philippe	EPLEFPA Rodez La Roque	Directeur adjoint (D2)*
FINET Sonia	EPLEFPA du Pas-de-Calais	Directrice adjointe (D2)*

* D2 - Chargé de pédagogie

D3 - Chargé de la formation continue et de l'apprentissage

D4 - Chargé du développement